



A Paris, le 30 mars. PHOTO AVA DU PARC



Les lieux, gérés par Utopia 56, ne sont ouverts que la nuit. PHOTO AVA DU PARC

«115 DE LA DÉBROUILLE»

A Paris, des exilés dans des locaux de start-up

Face à la saturation des centres d'hébergement et aux expulsions de réfugiés hors de la capitale, des propriétaires privés, sensibles à leur situation, mettent temporairement leurs bureaux vacants à la disposition d'associations d'aide aux migrants.

Par
GURVAN KRISTANADJAJA

C'est un grand duplex désaffecté de 500 m² au fond d'une cour pavée du XX^e arrondissement de Paris. On y entre par une petite porte en bois qui donne sur un couloir exigu, au bout duquel sous les néons blafards d'une grande pièce à vivre... des dizaines de tentes ont été déployées. Lorsqu'on monte l'escalier, plusieurs autres abris sont installés entre quatre murs avec vue sur les terrasses voisines. Assis sur un matelas gonflable, Ali (1), un Ivoirien

de 17 ans, mordille une cuisse de poulet. Il scrute autour de lui et plaisante : « C'est ici qu'on habite maintenant. C'est beau, hein ? » Comme Ali, entre 70 et 80 jeunes étrangers en recours passent la nuit dans ces bureaux d'entreprise vides. Les lieux appartiennent à la start-up française de David Peronin, fondateur de Clubfunding Group, spécialisée dans l'investissement participatif en immobilier. La jeune pousse fait partie du Next 40, un label conçu pour promouvoir 40 jeunes entreprises françaises considérées comme susceptibles de devenir des « leaders

technologiques ». Quand il passait dans l'Est parisien, à Stalingrad ou la Chapelle, le PDG de 39 ans s'inquiétait de voir ces jeunes migrants dormir à la rue. Des ados dans une « zone grise » de l'Etat français, selon les associations : à leur arrivée dans le pays, ils ont été soumis à un entretien d'évaluation sociale – comme tous les étrangers qui se déclarent mineurs – au cours duquel leur âge a été mis en doute, parfois par manque de documents ou pour des récits imprécis. La plupart contestent cette décision auprès d'un tribunal pour enfants mais, en attendant le jugement, ils sont laissés dehors, sans prise en charge et sans accompagnement. En y réfléchissant, David Perronin y a vu une équation simple à résoudre : « D'un côté, j'ai des locaux vides parce qu'on veut les rénover bientôt et de l'autre, il y a des jeunes qui dorment dehors. Pourquoi ne pas leur en faire profiter ? » explique le chef d'entreprise. Une mesure de « bon sens » selon lui plutôt qu'un acte politique ou militant. Il s'est tourné vers Utopia 56, qu'il ne connaissait pas avant de s'intéresser à la question, et les deux parties se sont mises d'accord pour signer un bail temporaire jusqu'en juin, date du début des travaux. Une bouffée d'air pour les jeunes exilés.

«Ça redonne de la dignité»

Dans le milieu, lorsque l'on parle des « mineurs en recours », on sait ce que cela implique : des ados vulnérables qui dorment sur le bitume, sans leurs parents, sans aller à